

Formulaire de demande de micro données via procédure simplifiée

Numéro du contrat initial		2020/003
Veuillez indiquer le motif de votre demande : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Prolongation du contrat <input checked="" type="checkbox"/> Ajout de variables <input type="checkbox"/> Finalité supplémentaire 		
Données de l'organisme qui formule la demande		
Dénomination	Université Catholique de Louvain	
Statut juridique	Cliquez ici pour taper du texte.	
Numéro BCE	0419.052.272	
Adresse	Rue	Place de l'Université
	Numéro	1
	Boîte	Cliquez ici pour taper du texte.
	Code postal	1348
	Commune	Louvain-La-Neuve
	Pays	Belgique
Représentant légal de l'organisme		
Nom	Blondel	
Prénom	Vincent	
Fonction	Recteur	
Personne de contact		
Nom	Vendramin	
Prénom	Patricia	
Fonction	Professeure	
Adresse mail	patricia.vendramin@uclouvain.be	
Numéro de téléphone	010 47 96 41	
Signature		

<input checked="" type="checkbox"/> J'accepte que mes données soient utilisées par Statbel en vue du traitement de cette demande	
1. Prolongation de contrat	
Motifs de la prolongation	Prolongation de notre recherche
Durée de la prolongation	2 ans (2022 – 2023)
Les mesures de sécurité initialement établies ont-elles été modifiées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
2. Ajout de variables	
Motifs de la demande d'ajout	<p>A. Motifs de la demande d'accès aux micro-données 2021 relatives à l'enquête réalisée par STATBEL sur l'utilisation des TIC par les ménages</p> <p>La demande s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Fondation Roi Baudouin en matière d'inclusion numérique. Celle-ci repose sur quatre piliers dont le premier consiste à « objectiver le phénomène » en Belgique, aux niveaux fédéral et régional – Flandre, Wallonie et Bruxelles (voir communiqué de presse : https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2019/20190606ND).</p> <p>Afin de poursuivre l'objectif d'objectivation de la problématique, entamé depuis 2020, la Fondation Roi Baudouin a demandé à deux Chercheuses, Périne Brotcorne et la professeure Patricia Vendramin, appartenant au Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société (CIRTES) de l'UCLouvain (https://uclouvain.be/fr/chercheur/cirtes) de réaliser un second « baromètre de l'inclusion numérique. Pour ce faire, les chercheuses demandent l'appui analytique de Laura Faure (CIRTES et Fondation Travail-Université) et l'appui statistique de Jonathan Dedonder, logisticien de recherche de l'institut IACCHOS, UCLouvain.</p> <p>À la différence de la première édition du baromètre, publié en 2020, cette deuxième édition aura comme particularité de <u>proposer une vue comparative de l'état des inégalités numériques avant (2019), pendant (2020), après la première phase de la crise COVID 19 (2021) en Belgique.</u> Puisque nous souhaitons analyser l'évolution des pratiques numériques sur trois années 2019, 2020 et 2021, nous aurons besoin d'accéder aux micro-données relative à l'enquête réalisée par STATBEL sur l'utilisation des TIC par les ménages en 2021. Pour rappel, le précédent contrat nous donnait accès aux micro-données des années 2019 et 2020. Cette nouvelle demande porte donc sur l'année 2021.</p>

B. Motifs de la demande d'accès aux différentes catégories de données relatives à l'enquête réalisée par STATBEL sur l'utilisation des TIC par les ménages

Par catégories de données 1, nous considérons ici l'ensemble des questions relatives à la section sur l'accès à internet. Etant donné que nous voudrions évaluer l'évolution de la qualité de l'accès à internet, il est essentiel que nous ayons accès toutes les questions relatives à la catégorie de données 1.

Par cluster de données 2, nous considérons ici l'ensemble des questions relatives à la section sur l'utilisation d'internet. Etant donné que nous voudrions évaluer l'évolution de la diversité des usages d'internet, il est essentiel que nous ayons accès à l'ensemble des questions relatives au cluster 2.

Par cluster de données 3, nous considérons ici l'ensemble des questions relatives à la section sur l'utilisation de l'administration en ligne et le commerce électronique.

Un des objectifs majeurs du baromètre d'inclusion numérique est de mesurer l'évolution du taux d'utilisation des services d'intérêt général, ces derniers étant censés, de par leurs missions, être accessibles à tous sans discrimination. Dans ce cadre, il est essentiel que nous ayons accès à l'ensemble des questions relatives à l'administration en ligne.

Par cluster de données 4, nous considérons ici l'ensemble des questions relatives aux sections sur la sécurité informatique et les compétences numériques.

Un des objectifs majeurs du baromètre est d'évaluer l'évolution des compétences numériques des individus entre 2019 et 2021. Dans ce cadre, il est essentiel que nous ayons accès à l'ensemble des questions relatives aux compétences numériques.

Par cluster de données 5, nous considérons ici les questions relatives aux revenus du ménage, à la date de naissance, au sexe, à la composition familiale et au leur lieu d'habitation.

L'objectif principal du baromètre d'inclusion numérique est de mesurer les différentes formes d'inégalités relatives à la fois à l'accès aux TIC et à leurs divers usages selon le profil sociodémographique des personnes, en fonction des régions de résidence (Bruxelles, Wallonie, Flandre). Dans ce cadre, il est indispensable que nous ayons accès à l'ensemble des questions relatives au cluster 5 sans lesquelles l'analyse en termes d'inégalités est possible.

i	Il importe toutefois de noter que les micro-données de 2019 ne nous étaient pas parvenues en 2020 en raison notamment de congés de maladie en interne de Statbel et de la situation inédite de crise.
3. Finalité supplémentaire	
Nouvelle finalité	Pas applicable
Motif	Pas applicable
Proportionnalité	Pas applicable

Pour le Responsable du traitement,

Patricia Vendramin
Périne Brotcorne
Jonathan Dedonder

Date : 17/12/2021


Prof. J-C Renauld
Prorecteur à la Recherche
Professeur Vincent Blondel
Recteur



Signature  | 